

L'Agence en Ville

80, rue de la République
13400 AUBAGNE

BARÈME 2019 DES HONORAIRES

Montants TTC (T.V.A à 20%), calculés sur le montant du prix de vente

Ces honoraires charge vendeur comprennent le suivi du dossier jusqu'à l'acte authentique de vente chez le notaire. Constitution du dossier incluant les annexes obligatoires Loi ALUR.

Mis à jour le 08/01/2019

IMMEUBLES, MAISONS & TERRAINS

TRANSACTION

6000 € TTC	pour les ventes inférieures et	jusqu'à	60 000 €
7000 € TTC	pour la part comprise entre	71 000 € à	80 000 €
8000 € TTC	pour la part comprise entre	81 000 € à	90 000 €
9000 € TTC	pour la part comprise entre	91 000 € à	100 000 €
10000 € TTC	pour la part comprise entre	101 000 € à	150 000 €
11000 € TTC	pour la part comprise entre	151 000 € à	170 000 €
12000 € TTC	pour la part comprise entre	171 000 € à	200 000 €
13000 € TTC	pour la part comprise entre	201 000 € à	230 000 €
14 000 € TTC	pour la part comprise entre	231 000 € à	250 000 €
15 000 € TTC	pour la part comprise entre	251 000 € à	300 000 €
5 % TTC	pour la part comprise entre	301 000 € à	500 000 €
25 000 € TTC	pour la part comprise entre	501 000 € à	650 000 €
4 % TTC	A partir de	651 000 €	

HONORAIRES DIVERS

VENTE GARAGE/PARKING

10% TTC avec un plancher de 1 500 € TTC

ESTIMATION PAYANTE DE BIENS POUR SUCCESSION DONATION DIVORCE OU PARTAGE

SAUF EN CAS DE MANDAT DE VENTE

150€HT 3 heures forfaitaires jusqu'à 80m² habitables
200€HT Au-delà de 80m² et maisons

MURS COMMERCIAUX

10% TTC du prix de vente affiché (tva 20%) avec un minimum de 6000 € TTC